



BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique australe

Une publication du SER de Pretoria
du 25 au 28 mars 2024

LE CHIFFRE A RETENIR

184 000

emplois détruits au cours du
quatrième trimestre 2023 en
Afrique du Sud (StatsSA)

Zoom sur la

Signature de l'accord pour la restructuration de la dette obligataire zambienne

Le 25 mars, le gouvernement zambien a annoncé, dans un communiqué, avoir trouvé un accord avec le comité des créanciers privés (*Creditor Committee*) pour la restructuration de la dette obligataire (Euro obligations - 3,9 Mds USD, soit environ 20% de la dette extérieure totale). Cette annonce, qui intervient seulement quelques semaines après la réouverture des négociations, marque une étape majeure vers l'achèvement du processus global de traitement de la dette zambienne, nécessaire pour garantir la continuité du programme FMI (Facilité Elargie de Crédit de 1,3 Mds USD sur trois années, octroyé en août 2022). Pour rappel, la dette bilatérale (6,3 Mds USD représentant près de 30% de la dette extérieure) est traitée en parallèle *via* la nouvelle initiative du « cadre commun », qui regroupe les créanciers du G20 et notamment les membres du Club de Paris et la Chine au sein du comité des créanciers officiels (*Official Creditor Committee - OCC*). Dans ce cadre, un protocole d'accord (MoU) avait été conclu en octobre 2023. Le gouvernement a confirmé que l'accord proposé respectait bien la clause de comparabilité de traitement prévu dans le MoU. Cette dernière stipule que l'effort des créanciers privés et obligataires est au moins similaire à celui consenti par les créanciers officiels, sous peine de rupture du MoU. Ainsi, un précédent accord avec les créanciers obligataires, annoncé le 26 octobre 2023, avait finalement été abandonné quelques semaines plus tard, l'OCC jugeant que cette clause n'était pas respectée. L'accord reprend les termes techniques de celui proposé en octobre (échange des obligations pour un nouveau titre, conformément aux conditions convenues), mais prévoit un effort nettement supérieur de la part des créanciers obligataires (de source de presse, taux de décote – *haircut* - supérieur à 20%, soit 840 MUSD, contre 16% dans la version précédente). Ces termes devraient permettre d'alléger le service de la dette de 2,5 Mds USD sur la période du programme FMI, conformément à son plan de financement. Plusieurs clauses spécifiques sont également prévues telles que la réévaluation à la hausse des coupons versés en cas de dépassement des objectifs du programme FMI par la Zambie, ou encore l'impossibilité d'offrir des conditions plus avantageuses (en termes de valeur actualisée nette) à d'autres créanciers privés – reprenant les grands principes du MoU. Les marchés ont vivement réagi à l'annonce : la devise locale (kwacha) s'est appréciée de plus de 2% vis-à-vis du dollar américain le 26 mars, pour atteindre la parité de 25,9 ZMW pour 1 USD – alors que la devise se dépréciait continuellement depuis la fin du mois de février (-17% entre le 20 février et 25 mars). Le processus pourrait arriver à son terme au cours du second trimestre 2024. Cependant, plusieurs étapes doivent encore être franchies, notamment la signature d'un accord avec les créanciers privés non-obligataires (dette d'environ 3 Mds USD), ainsi que la signature du MoU par l'ensemble des créanciers officiels (seule restant la signature de l'Inde) qui devra ensuite être entérinée par des accords bilatéraux entre la Zambie et chacun des Etats créanciers.

Sommaire :

Afrique australe

- La Zambie et le Zimbabwe vont lancer un nouvel appel d'offres pour la centrale hydroélectrique de Batoka (*Power Technology*)

Afrique du Sud

- La SARB maintient son taux directeur inchangé à 8,25% (*Resbank*)
- Le salaire des fonctionnaires augmentera de 4,7% en 2024 (*The Public Servant Online*)
- La publication de nouvelles données sur le marché du travail confirme une destruction majeure d'emplois au quatrième trimestre (*StatsSA*)
- La confiance des consommateurs se reprend légèrement au premier trimestre (*Bureau for Economic Research*)
- La National Transmission Company South Africa (NTCSA) en charge des accords d'achat d'électricité avec les producteurs d'électricité indépendants (IPP) (*My BroadBand*)
- Le groupe sud-africain Aspen annonce de nouveaux dons de produits pharmaceutiques pour les patients ukrainiens (*Daily Maverick*)
- L'impact du phénomène climatologique El Nino pourrait aussi se ressentir en Afrique du Sud (*Business Day*)

Malawi

- Le Président décrète l'Etat d'urgence climatique en raison de la sécheresse (*Malawi Voice*)
- Le niveau de réserves atteint un point bas depuis 2012 (*The Times Group*)

Namibie

- La croissance atteint 4,2% en 2023 (*NamStats*)
- La Namibie débutera sa production d'hydrogène décarboné en juillet 2024 (*Rand Merchant Bank*)

Zimbabwe

- L'inflation continue de progresser au mois de mars (*ZimStats*)

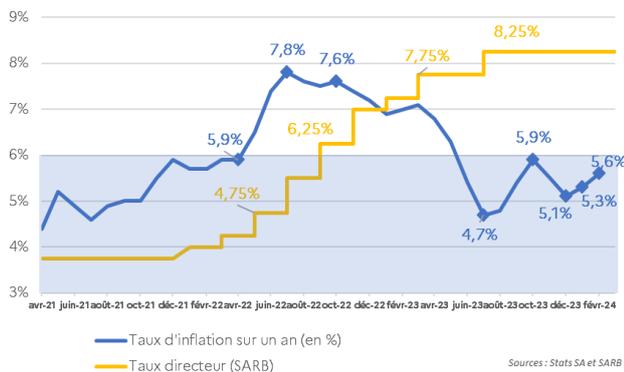
Afrique australe

La Zambie et le Zimbabwe vont lancer un nouvel appel d'offres pour la centrale hydroélectrique de Batoka (Power Technology)

La Zambie et le Zimbabwe vont lancer un nouvel appel d'offres pour la construction de la centrale hydroélectrique Batoka d'une valeur de 5 Mds USD précédemment attribué à General Electric (GE) et Power Construction Corp. of China. La Zambezi River Authority (ZRA), une coentreprise entre les deux pays, prévoit de sélectionner de nouveaux soumissionnaires d'ici le mois de septembre 2025. Le projet est prévu sur le fleuve Zambèze, à 54 km en aval des chutes Victoria, à cheval sur la frontière entre les deux pays. Les travaux sur le projet de centrale hydroélectrique de 2 400 MW de Batoka Gorge devaient initialement commencer en 2020, mais ils ont connu plusieurs retards, notamment en raison de l'apparition de la pandémie de coronavirus et de difficultés à trouver des financements. En juin 2023, le ministre zambien de l'Énergie, Peter Kapala, avait déclaré que son pays se retirerait du contrat de 2019 avec GE et Power China car selon lui les méthodes de passation des marchés n'avaient pas été respectées lors de la conclusion de l'accord.

Afrique du Sud

Evolution de l'inflation et du taux directeur



La SARB maintient son taux directeur inchangé à 8,25% (Resbank)

Le comité de politique monétaire de la Banque centrale sud-africaine (South African Reserve Bank – SARB) a décidé, à l'unanimité, de maintenir son taux

directeur à 8,25% lors de sa réunion du 27 mars (Monetary Policy Committee - MPC). Le taux reste ainsi inchangé depuis juillet 2023. Le comité de politique monétaire de la Banque centrale sud-africaine (South African Reserve Bank – SARB) a décidé, à l'unanimité, de maintenir son taux directeur à 8,25% lors de sa réunion du 27 mars (Monetary Policy Committee - MPC). Le taux reste ainsi inchangé depuis juillet 2023. Cette décision, largement attendue, intervient dans un contexte de léger regain de l'inflation (5,6% sur un an au mois de février, après 5,3% le mois précédent), porté notamment par la hausse des prix des services. L'indicateur se maintient donc depuis 6 mois autour de la borne haute de la fourchette cible de la SARB (3 à 6%). Dans son communiqué, le comité a par ailleurs évoqué les nombreux risques pesant sur l'accélération des pressions inflationnistes – possible nouvelle dépréciation du rand vis-à-vis de l'USD, et impact de la sécheresse lié au phénomène climatique El Nino sur le secteur agricole et les prix des denrées alimentaires. Les prévisions d'inflation ont toutefois été globalement maintenues pour l'année 2024 (+0,1 point à 5,1%). Le ton particulièrement prudent adopté par le Gouverneur laisse à penser que la SARB pourrait retarder l'assouplissement de sa politique monétaire, au-delà du second voire troisième trimestre 2024. Pour rappel, l'institution monétaire avait précisé, lors de son dernier MPC au mois de janvier, qu'une baisse des taux ne sera envisagée que dans le cas où la hausse des prix se stabiliserait durablement à 4,5%. Dans son communiqué, la SARB revient également sur les performances de l'économie: elle attribue le net ralentissement de la croissance en 2023 (+0,6%) aux difficultés d'approvisionnement en électricité (dont le coût est évalué à 1,5 point de PIB, après 2 points l'année précédente) et de la crise logistique. Ses prévisions demeurent inchangées à +1,2% en 2024 et +1,4% en 2025 – alors que l'impact de la crise énergétique devrait progressivement s'estomper (respectivement -0,6 point et -0,2 point).

Le salaire des fonctionnaires augmentera de 4,7% en 2024 (The Public Servant Online)

Le 20 mars, la Ministre de la fonction publique et de l'administration a annoncé

que les salaires des fonctionnaires seront revalorisés de 4,7% à partir du 1^{er} avril 2024 – une mesure qui s’appliquera à l’ensemble des agents à l’exception des cadres supérieurs. L’augmentation s’établit ainsi au niveau de l’inflation (4,6% anticipé pour 2024, après 4,9% en 2023), après une hausse de 7,5% consentie lors de l’exercice précédent, conformément à l’accord biennal conclu entre les syndicats et le gouvernement le 31 Mars 2023, dans le cadre de l’instance de négociation du *Public Service Coordinating Bargaining Council*. Cette annonce était donc attendue et reste cohérente avec la progression de la masse salariale de la fonction publique projetée dans le budget national pour l’exercice 2024/2025 (+4,6%). Pour rappel, cette dernière représente le second poste de dépenses du gouvernement (754 Mds ZAR – 37 Mds EUR anticipés pour l’exercice en cours, soit près du tiers du total).

La publication de nouvelles données sur le marché du travail confirme une destruction majeure d’emplois au quatrième trimestre (StatsSA)

D’après la dernière publication de Stats SA (*Quarterly Employment Statistics – QES* - basées sur les relevés de TVA), 184 000 emplois ont été détruits dans le secteur formel non-agricole au cours du quatrième trimestre 2024, représentant une baisse de la force de travail de près de 2%. Cette évolution marque un revirement par rapport à la tendance observée ces dernières années, alors que l’économie avait continuellement créé des emplois depuis le second trimestre 2020. Les secteurs les plus touchés sont les services communautaires (-214 000 emplois), et, dans une moindre mesure le BTP (-19 000) et les services aux entreprises (-12 000). A noter que la contraction a été en partie compensée par la bonne dynamique des embauches dans le secteur du commerce (+56 000). Ces données viennent corroborer les résultats de l’autre publication de Stats SA relative au marché du travail publiée mi-février (*Quarterly Labour Force Survey* – basées sur une enquête auprès de 30 000 ménages) – qui, pour rappel, mettait en avant une hausse du taux de chômage sur la période (+0,3 point à 32,1% de la population active Cf

Brèves). Ainsi, sur l’ensemble de l’année 2023, seul 100 000 postes de travail nets ont été créés dans le secteur formel non-agricole, alors que plus la population en âge de travailler a progressé de 560 000 individus, résultant en une dégradation de les chiffres des travailleurs non-employés. Sur le plan de la rémunération, le salaire moyen du secteur formel non-agricole a progressé de 2,3% en glissement annuel, pour atteindre 26 894 ZAR, soit environ 1 307 EUR – une hausse qui demeure inférieure à l’inflation sur la période (+4,9% en 2023), témoignant d’une nouvelle dégradation du pouvoir d’achat des ménages.

La confiance des consommateurs se reprend légèrement au premier trimestre mais reste faible (Bureau for Economic Research)

L’indice de confiance des consommateurs FNB/BER a légèrement rebondi au premier trimestre 2024 (+2 points par rapport au trimestre précédent), pour atteindre -15 (sur une échelle de +100 à -100), soit un point haut depuis mars 2022. Cette évolution s’explique par un regain de confiance des ménages à hauts revenus (revenus mensuels supérieurs à 20 000 ZAR, soit environ 1 000 EUR), lié notamment à l’atténuation des délestages électriques ces derniers mois. A l’inverse, le sous-indicateur pour les ménages les plus modestes s’est détérioré, en lien notamment avec la dégradation des conditions sur le marché du travail (destruction d’emplois au cours du quatrième trimestre 2023 - cf brève *infra*). Le niveau de confiance des consommateurs demeure ainsi particulièrement dégradé, alors que l’indice s’inscrit continuellement en territoire négatif depuis le troisième trimestre 2019.

La National Transmission Company South Africa (NTCSA) sera en charge des accords d’achat d’électricité avec les producteurs d’électricité indépendants (IPP) (My BroadBand)

Le régulateur national de l’énergie d’Afrique du Sud (Nersa) a consenti au transfert des pouvoirs et des devoirs d’Eskom liés aux accords d’achat d’électricité avec les producteurs d’électricité indépendants (IPP) à la

National Transmission Company South Africa (NTCSA). Le ministre de l'Électricité Ramokgopa a également confirmé le soutien des prêteurs internationaux. Cette action fait suite à la décision de dégrupper l'opérateur sud-africain en charge de l'énergie (Eskom) en trois branches afin de l'ouvrir à l'initiative privée et d'en améliorer la gouvernance. Eskom voit ses activités se dissocier entre la production, la distribution et le transport d'électricité, qui sera à la charge de la NTCSA. Cette disposition va maintenant être soumise au Conseil national des provinces, dont l'approbation est également requise avant sa promulgation par le président. La principale nouveauté sera la mise en place d'une "plateforme de marché" grâce à laquelle l'électricité pourra être achetée et vendue par des acteurs privés en concurrence directe avec la division de production d'Eskom. L'autre enjeu sera la construction de 14 000 km de lignes de transmission afin de connecter les sites de production d'énergie renouvelable, principalement situés dans des zones peu habitées du Northern Cape et Western Cape.

Le groupe sud-africain Aspen annonce de nouveaux dons de produits pharmaceutiques pour les patients ukrainiens (Daily Maverick)

Le groupe pharmaceutique sud-africain Aspen Pharmacare a fait don à l'Ukraine de produits de soins intensifs d'une valeur de 300 000 euros, ce qui porte à près de 3 millions d'euros le montant total de ses dons à l'Ukraine. Ces dons permettront de traiter des patients hospitalisés dans les hôpitaux ukrainiens. Plus précisément, Aspen expédiera du Fraxiparine qui est utilisé dans les opérations chirurgicales d'urgence et pourra aider en particulier des victimes de guerre. De l'Alkeran, utilisé pour le traitement du cancer, sera aussi envoyé. L'Ambassadrice ukrainienne en Afrique du Sud, Liubov Abravítova, a particulièrement remercié le don d'Alkeran, principalement utilisé pour le traitement des enfants atteints de cancer à l'Institut Filatov d'Odessa. En mars 2022, Aspen avait déjà fait don de médicaments vitaux pour 62 000 opérations chirurgicales en Ukraine et avait contribué à l'évacuation d'étudiants en médecine sud-africains bloqués en Ukraine.

L'impact du phénomène climatologique El Nino pourrait aussi se ressentir en Afrique du Sud (Business Day)

L'Afrique du Sud, moins touchée à l'heure actuelle par la sécheresse régionale due au phénomène climatologique El Nino, particulièrement grave en Zambie, pourrait malgré tout en subir les conséquences. En effet, mardi 26 mars 2024, le comité d'estimation des récoltes a publié ses dernières estimations des récoltes de céréales d'été pour l'Afrique du Sud. Il en ressort que la récolte de maïs blanc (principalement utilisé pour produire de la farine de maïs destinée à la consommation humaine) devrait être inférieure de 25 % à celle de l'année dernière et que la récolte de maïs jaune (principalement utilisé pour l'alimentation animale) pourrait diminuer d'environ 20 %. La production totale de maïs est estimée à 13,2 millions de tonnes, soit une baisse de 20 % par rapport à 2023 et la plus faible en cinq ans. Les provinces les plus touchées par cette baisse sont le Gauteng et certaines parties du Free State et du North-West. Cela serait néanmoins suffisant pour satisfaire la consommation nationale annuelle de maïs qui est d'environ 12 millions de tonnes. Toutefois, une nouvelle révision à la baisse des prévisions est possible au vu de l'ampleur de la sécheresse. Le pays disposant par ailleurs de 2,3 millions de tonnes de stocks de maïs reportés de l'année dernière, il serait en capacité d'exporter vers d'autres pays plus touchés de la région comme la Zambie et le Zimbabwe. Enfin, cette crise a aussi un impact sur les prix. Le prix du maïs blanc a maintenant augmenté d'environ 25 % par rapport à l'année dernière (5 200 ZAR/t) tandis que le maïs jaune se négocie à environ 4 200 ZAR/t ce qui aura un fort impact sur le prix de la farine de maïs, aliment de base de la population, qui devrait augmenter de 10 à 12% au cours des deux prochains mois dans un contexte de forte inflation alimentaire post-Covid. Plus globalement, la hausse des prix du maïs entraînera également une augmentation du coût de l'alimentation animale, ce qui se traduira par une augmentation des prix de la viande, des œufs et d'autres protéines animales.

Malawi

Le Président décrète l'Etat d'urgence climatique en raison de la sécheresse (Malawi Voice)

Le 23 mars, le Président Chakwera a décrété l'état de catastrophe naturelle (*State of disaster*) dans 23 des 28 districts du pays en réponse à la sécheresse prolongée qui frappe son pays. Lors d'une adresse à la nation, il a affirmé que plus de 45% des cultures de maïs seraient affectées par le manque de précipitations (soit plus de 700 000 hectares), en lien avec le phénomène climatique El Nino. Alors que le pays dépend d'une agriculture vivrière non irriguée pour son approvisionnement en denrées alimentaires de première nécessité, la progression de l'insécurité alimentaire, déjà visible sur le terrain, est préoccupante – d'après les données de l'*Integrated Food Security Phrase Classification*, jusqu'à 22% de la population pourrait se retrouver en situation d'insécurité alimentaire aiguë, contre 15% en septembre 2023. Dans ce contexte, le Président a estimé qu'une aide alimentaire de 600 000 tonnes de maïs (dont le coût est évalué à environ 190 M EUR) sera nécessaire pour amortir l'impact de la crise. Pour rappel, cette annonce intervient quelques semaines après une déclaration similaire du Président zambien H.Hichilema, alors que le phénomène El Nino affecte durement l'ensemble de la sous-région australe.

Le niveau de réserves atteint un point bas depuis 2012 (The Times Group)

D'après les dernières données publiées par la Banque centrale (*Reserve Bank of Malawi*), le niveau de réserves a atteint 143 MUSD à la fin du mois de février 2024, soit 0,6 mois de couverture d'importations, un niveau préoccupant et nettement inférieur au seuil des 4 mois recommandés par le FMI. L'indicateur atteint ainsi un point bas depuis avril 2012 et s'est significativement contracté depuis le début de l'année, alors qu'il s'établissait à 1 mois en décembre 2023. Pour rappel, le Malawi fait face à un déséquilibre structurel de sa balance des paiements (exportations de l'ordre d'1 Md USD an, face à des importations de près de 3 Mds USD), qui s'est nettement accentué ces dernières années, plongeant le pays

dans une pénurie de devises. La reconstitution des réserves par l'institution monétaire est essentielle pour stabiliser le cadre macroéconomique et pouvoir amortir d'éventuels chocs sur l'économie : il s'agit d'une des priorités du programme FMI (Facilité Elargie de Crédit) octroyé en novembre 2023. A noter que l'ouverture de la saison de récolte du tabac mi-mars devrait permettre de temporairement renflouer les réserves – alors que le tabac représente près de la moitié des recettes d'exportations du pays.

Namibie

La croissance atteint 4,2% en 2023 (NamStats)

Selon l'agence nationale de statistiques (*Nam Stats*), la croissance a atteint 4,2% sur l'année 2023, en léger recul comparativement à l'année précédente (+5,3%). L'activité a notamment été portée par la performance exceptionnelle du secteur minier (près de +19% soit une contribution positive de 2,1 points) – en lien avec la forte augmentation de la production d'uranium (+24,5%) dans un contexte de hausse des cours. Dans une moindre mesure, notons la bonne dynamique des secteurs de « l'eau et électricité » (+27,9% soit +0,7 point) et du commerce (+5,8% soit +0,5 point). A l'inverse, la progression a été contrebalancée par la contraction du secteur manufacturier (-3,2% soit une contribution négative de 0,4 point) – en lien avec les mauvais résultats de l'industrie agroalimentaire et de polissage des diamants ; et du secteur agricole (-3,4% soit -0,3 point). Sur le plan de la demande, l'investissement profite d'un net rebond (+69,3%), porté par les activités d'exploration d'hydrocarbures. La demande des ménages s'est également bien tenue, bien qu'elle ralentisse (+4,7%, après +9,5% en 2022). La bonne performance de l'économie namibienne, parmi les meilleures de la sous-région australe, est remarquable, compte tenu des difficultés majeures de l'économie sud-africaine (pour rappel, croissance de 0,6% en 2023), dont le pays reste structurellement dépendant. En 2024, la croissance devrait légèrement accélérer pour atteindre 4,7%.

La Namibie débutera sa production d'hydrogène décarboné en juillet 2024 (Rand Merchant Bank)

Lors du symposium sur l'hydrogène vert du 26 et 27 mars 2024 qui s'est tenu à Windhoek, le nouveau président namibien Nangolo Mbumba a annoncé que le pays débutera sa production d'hydrogène décarboné en juillet 2024 grâce au projet Daures Green Hydrogen Village, soutenu financièrement par l'Allemagne. Ce dernier, à plein potentiel, pourrait produire jusqu'à 100 tonnes d'ammoniac vert dans sa première phase et aurait la capacité d'exporter 700 000 tonnes dans sa quatrième phase. Le deuxième projet d'hydrogène vert qui devrait débuter sa production est Cleanergy, au troisième trimestre de l'année prochaine. Cette annonce est un signal positif pour la Namibie qui s'efforce activement de mettre en place une industrie de l'hydrogène vert depuis 2020, dans le but de diversifier non seulement son bouquet énergétique, mais plus encore de renforcer son économie via l'export de l'hydrogène décarboné vers des pays industrialisés comme l'Allemagne ou les Pays-Bas. Il reste désormais à voir si cette annonce sera suivie de la mise en place d'une industrie de l'hydrogène décarboné intensive en Namibie sachant que la technologie est encore très loin d'être à maturité et n'est à l'heure actuelle pas encore profitable.

Zimbabwe

L'inflation continue de progresser au mois de mars (ZimStats)

Selon les données de ZimStats, l'inflation sur un an a atteint 55,3% au mois de mars, après 47,6% le mois précédent. Il s'agit du cinquième mois consécutif de progression de l'indicateur, qui atteint un point haut depuis décembre 2022. Les principaux contributeurs à la hausse des prix demeurent les denrées alimentaires, le logement et l'eau/électricité. Cette évolution traduit avant tout un phénomène d'inflation importée, alors que la tendance de dépréciation de la devise locale (dollar zimbabwéen) vis-à-vis du dollar américain s'est nettement accéléré depuis le début de l'année 2024 : en moins de trois mois la devise a ainsi perdu près de 72% de sa valeur, pour atteindre la parité de 21 709 ZWL pour 1 USD le 27 mars, après -90% sur l'année 2023. Globalement, il s'agit de la deuxième devise la moins performante sur la période, après la livre libanaise. Alors que le gouvernement a échoué à rétablir la confiance des agents dans sa monnaie domestique, il existe un risque d'un nouveau dérapage incontrôlé des pressions inflationnistes. Dans ce contexte, le Ministre des Finances, Mthuli Ncumbé a déclaré que le gouvernement était bien conscient de l'instabilité persistante des prix et que la Banque centrale devrait prochainement annoncer de nouvelles mesures pour y faire face.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : SER de Pretoria, SE de Luanda

leopold.vinot@dgtrésor.gouv.fr, nicolas.viossat@dgtrésor.gouv.fr

Rédaction : SER de Pretoria

Abonnez-vous : leopold.vinot@dgtrésor.gouv.fr